



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080446

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/06/2025 10H09 C:025094 I:02857
V/REF : 1016490
V/Email reçu le Jeudi 26/06/2025 a 10H09

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 00409
IMMEUBLE : LE CLOS DUPUIS -0409
22, RUE DU BAN THEVENIN
LES RUSSULES/SOUCHETTES
01800 MEXIMIEUX

Vaulx en Velin, le 27 Aout 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : GARAGES LE CLOS DUPUIS -

MOTIF : INTERVENIR POUR SERRURE A TRINGLE DE PORTE DE GARAGE A CYLINDRE -
VOIR PHOTO

LU 21/07/25 A 16H56-
RECU MAIL DE M GIORDANO (GEA)
OUI. AU DÉPART IL N'Y AVAIT QU'UNE SEULE PORTE DE GARAGE. LE 04/07/25
J'AI MODIFIÉ LE BC ET VOUS L'AI RENVOYÉ.

MA 22/07/25 A 14H11-
RECU MAIL DE M GIORDANO (GEA)
OK POUR LE 24/07/25 A 10H00 10H30. IL FAUT QUE LE TECHNICIEN PASSE
RÉCUPÉRER LES CLÉS DU GARAGE AU BUREAU DE MEXIMIEUX.
JE VOUS JOINT LA PHOTO DE LA SERRURE POUR QUE VOUS LA PRÉVOYEZ.

Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/07 A 16H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
DEVERROUILLAGE DE LA PORTE DU GARAGE N179
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE HORS SERVICE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

DEPOSE DES CLES A L'AGENCE

LE 14/08 A 08H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REMPLACEMENT DE LA SERRURE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
REMISE DES CLES A L'AGENCE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 14/08/25 a 16H51 estelle.gomez@semcoda.com



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080446

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER Email envoyé le 14/08/25 a 16H51 M. J.P. GIORDANO

MP LCOMPTER Email envoyé le 10/07/25 a 15H14 M. J.P. GIORDANO

Suite a donner : OUI. Le 24/07/2025 a 11:00

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	3	71,89		71,89
1,00	MS00086-Rempl.Cylindre pr porte gar.basc	3	51,35		51,35
1,00	MS00087-Rempl.Serrure a tringle porte ga	9	77,02		77,02
TOTAL H.T.					200,26
T.V.A. a 10,00%					20,02
TOTAL T.T.C.En EURO					220,28

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1016490 du 26/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Voir liste annexe

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 11/07/2025

Observations

Mutation du 27/06/25 LS LORRAIN / LE HADDAOUI

Merci d'intervenir rapidement

BC modifié le 04/07/25 rajouté cylindre garage 179

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00087 Serrure à tringle de porte de garage à cylindre livrée sans cylindre, intervention unitaire, compris toutes sujétions	1,00	77,03	77,03	7,70	84,73
MS00036 demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
				Total H.T.	200,27
				Total TVA	20,03
				Total TTC	220,30

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 1016490 du 26/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par GIORDANO JEAN-PIERRE (Trevoux) le 26/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Lieux d'interventions

Adresse
00409-00009-00099-00176 GAR / Type 0 Etagé : RDC GARAGES LE CLOS DUPUIS 01800 MEXIMIEUX
00409-00009-00099-00179 GAR / Type 0 Etagé : RDC GARAGES LE CLOS DUPUIS 01800 MEXIMIEUX

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **GARAGES LE CLOS DUPUIS 01800 MEXIMIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **04/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1016490